

6.8

Offres publiques

---

---

## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

### 6.8.1 Avis

#### **0829984 B.C. Ltd. (filiale de Tinpo Holdings Industrial Company Limited)**

(Western Prospector Group Ltd.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 1er août 2008 concernant l'offre publique d'achat de 0829984 B.C. Ltd. (filiale de Tinpo Holdings Industrial Company Limited) sur la totalité des actions ordinaires en circulation de Western Prospector Group Ltd. au prix de 1,34 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 11 septembre 2008, 17 h 00 (heure de Vancouver), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1300109

Décision n°: 2008-MC-0804

#### **BRS Gas Corp. (filiale en propriété exclusive de Shell Canada Limitée)**

(Duvernay Oil Corp.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 17 juillet 2008 concernant l'offre publique d'achat de BRS Gas Corp. (filiale en propriété exclusive de Shell Canada Limitée) sur la totalité des actions ordinaires de Duvernay Oil Corp. au prix de 83,00 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 22 août 2008, 1 h 01 (heure de Calgary), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1293373

Décision n°: 2008-MC-0800

#### **Cadence Acquisition Inc. (filiale en propriété exclusive de Société aurifère Barrick)**

(Cadence Energy Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 30 juillet 2008 concernant l'offre publique d'achat de Cadence Acquisition Inc. (filiale en propriété exclusive de Société aurifère Barrick) sur la totalité des actions ordinaires en circulation de Cadence Energy Inc. au prix de 6,75 \$ l'action comptant.

L'offre expire le 4 septembre 2008, 17 h 00 (heure de Calgary), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1298162

Décision n°: 2008-MC-0803

### 6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.8.3 Refus

Aucune information.

### 6.8.4 Divers

Aucune information.